



Mercredi 18.09.13 | 46e année | No 27

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Pour que la fête soit belle !

**F**ête des vendanges, Coupe Davis, Case à chocs, Lanterne Magique, Festi'neuch, NIFFF... les occasions ne manquent pas pour faire la fête!

La liste des manifestations neuchâteloises drainant des foules est longue. Il peut s'agir d'événements uniques ou réguliers, ils ont en commun que des centaines, voire des milliers de personnes s'y déplacent. Tant mieux s'ils ont du succès!

Mais comment s'y rendre et comment en revenir? De nos jours, les visiteurs, participants et autres noctambules attendent des organisateurs des propositions attractives: pas seulement des petits plans avec le parking le plus proche, mais des horaires des transports publics, des offres combinées (badge et bus), des navettes, et pourquoi pas une station de vélos partagés installée spécialement pour l'occasion.

Il s'agit de faciliter l'accès, de proposer des transports en commun utiles pour la majorité des participants, d'éviter les problèmes de trafic pour les visiteurs et les voisins, d'inviter à utiliser le NoctamBus, d'augmenter la qualité des trajets, bref de contribuer au succès de la manifestation. Le développement de solutions combinées intégrant la mobilité est indispensable pour que les fêtes puissent rester belles jusqu'au bout de la nuit!

*Christine Gaillard  
Directrice de la mobilité*



La végétalisation du ruau du Seyon constitue la première action de mise en valeur du centre-ville.

# Valoriser le centre-ville

**Les autorités communales et les commerçants ont exprimé hier matin en conférence de presse leur volonté d'œuvrer ensemble pour valoriser le centre-ville de Neuchâtel. Ce large consensus est le fruit d'une réflexion initiée il y a un an sous la houlette de la Haute Ecole de gestion Arc.**

Les autorités communales ont mené une réflexion de fond sur la stratégie à entreprendre pour renforcer les activités économiques du lieu. Trois ateliers participatifs ont réuni une soixantaine de commerçants, le Conseil communal, la Commission spéciale «développement économique» et des chefs de service. Conduits par Nicolas Babey, professeur à la HEG Arc, ils ont permis d'arrêter une stratégie, qui a reçu l'ap-

pui de l'ensemble des partenaires. Les autorités se sont engagées d'une part, à mieux mettre en valeur le cadre de la ville, dont ses bâtiments emblématiques. Et d'autre part, à mettre des compétences professionnelles à disposition des acteurs économiques.

### Délégué au centre-ville

Un délégué au centre-ville vient ainsi d'être nommé, dont une des tâches consistera à mettre en œuvre les différentes actions qui seront proposées par les commerçants. Jean-Marc Boerlin devra également produire et gérer des événements. Pour ce faire, il pourra compter sur le groupe de coordination qui sera mis en place au sein de l'administration communale. Il recevra aussi l'appui des commerçants,

qui ont affirmé la volonté de simplifier leur structure organisationnelle, afin de renforcer leur partenariat avec la Ville.

Olivier Arni, président de la Ville de Neuchâtel, a salué la dynamique positive qui s'est instaurée entre les autorités communales et les acteurs économiques du centre-ville. Il a également dit la volonté de la Ville de ne pas perdre de temps et de créer rapidement les conditions propices à une mise en valeur du centre-ville. Preuve en est qu'une première action a déjà été concrétisée: la végétalisation du Ruau. Plusieurs actions ont déjà été identifiées pour 2014. Elles seront précisées d'entente avec le nouveau délégué au centre-ville (voir aussi interview en page 16).



**Le programme des festivités du Bicentenaire a été dévoilé à une année du début de la manifestation.**



**La nouvelle saison commune de la Société de Musique et des Concerts de la Collégiale mise sur la diversité.**



**De nombreux concerts ont lieu à la première Quinzaine Ô Neubourg, jusqu'au 29 septembre.**

# Publicité

**Vos primes vous dépriment!**

**un coup de fil,  
un rendez-vous,  
LA SOLUTION**

BUREAU DE COURTAGE INDÉPENDANT

**NITERC SERVICES**

**Jean-Paul Cretin**

*Pour toutes vos assurances  
conseil global et personnalisé*

*j-p.cretin@bluewin.ch*

Beau-Site 18  
2014 Bôle

Portable 079 206 94 03  
Tél.+ fax 032 842 42 48

Notre savoir-faire  
au service  
de votre entreprise



imprimerie.  
**messeiller sa**

Saint-Nicolas 11  
Case postale  
2006 Neuchâtel

Téléphone 032 725 12 96  
Téléfax 032 724 19 37



**Flühmann-Evard**  
POMPES FUNÈBRES

1938 - **75** ANS - 2013

**Écoute, conseils et démarches 24/24h**

## LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION

Nous sommes à votre disposition pour un entretien adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années d'expériences dans la profession

Flühmann-Evard Arrigo SA | Rue de la Maladière 16 | 2000 Neuchâtel | +41 (0) 32 725 36 04 | info@pfne.ch | www.pfne.ch





Dans ce numéro

## Nouvelle saison musicale

La nouvelle saison commune de la Société de Musique et des Concerts de la Collégiale propose un programme riche et varié pour toucher un public aussi large que possible.

Page 4

## Quinzaine Ô Neubourg



La première Quinzaine Ô Neubourg bat son plein, entre soirée irlandaise, concentration de vélos et Fête des Vendanges jusqu'à fin septembre.

Page 5

## Coupe Davis



L'équipe suisse a assuré son maintien dans le groupe mondial en battant l'Équateur 4-1 aux patinoires du Littoral. Retour en images sur cette semaine tennistique.

Pages 8-9

## Nouveau délégué au centre-ville

La Ville de Neuchâtel vient de nommer Jean-Marc Boerlin pour valoriser le centre-ville, dans un partenariat entre commerçants et autorités. Interview.

Page 16

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 25 septembre.



Vingt projets ont été retenus pour célébrer le Bicentenaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération



Le feu d'artifice concocté par l'association Pyro-Ephémère aura comme fil rouge l'écrivain-automate de Jaquet-Droz. • Photo: archives

# Le Bicentenaire se concrétise

Les 20 projets lauréats pour le programme des festivités du Bicentenaire ont été présentés la semaine dernière. Faisant la part belle aux vallées, ils permettront de commémorer le passé tout en s'interrogeant sur le présent et l'avenir du 12 au 14 septembre 2014.

Deux cents ans. C'est l'anniversaire de mariage que célébrera en grande pompe l'an prochain le canton de Neuchâtel avec la Confédération. Et ce même si la date du 12 septembre 1814 n'est pas aussi fortement ancrée dans la mémoire collective des citoyens neuchâtelois que ne peut l'être notamment le 1<sup>er</sup> mars 1848, qui voyait le canton s'affranchir de la Prusse. «La date du 12 septembre est peu connue des Neuchâtelois. Il s'agit de lui redonner un peu de sens, de mettre en avant les liens avec la Confédération et l'importance de ceux-ci dans la société contemporaine», relève Laurent Kurth, le président du Conseil d'Etat.

Ainsi, une année exactement avant de commémorer le bicentenaire de son entrée dans la Suisse, les vingt animations choisies – sur 55 dossiers reçus – par un jury indépendant ont été présentées la semaine dernière à Môtiers. Ouvert le 28 mars dernier, l'appel à projets – qui s'adressait à tout

un chacun – s'était clos le 4 juin. «Nous n'avons pas eu à user des ciseaux budgétaires car les projets retenus rentraient dans le cadre fixé», souffle Alexandre Houllmann, vice-président du jury. La manne de 1,8 million de francs prévue pour la manifestation – remplie à parts égales par le canton et des sponsors – a donc permis la sélection d'un panel d'événements qui ne devrait laisser personne insatisfait, entre événements populaires ou plutôt dédiés à la nature.

### Par monts et par vaux

La marche du 1<sup>er</sup> mars fera office de clin d'oeil à 1848 pour foncer ensuite vers les festivités du Bicentenaire, qui s'ouvriront officiellement le vendredi 12 septembre et se poursuivront sur l'ensemble du week-end, avec un accent particulier mis sur le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers. «En voyant l'ensemble des projets, le jury a décidé d'un axe est-ouest et non nord-sud. Les deux communes nouvellement créées de Val-de-Ruz et de Val-de-Travers méritaient que nous leur fassions une place d'honneur», défend Alexandre Houllmann.

«La colonne vertébrale a été faite autour du projet "Par monts et par vaux". L'idée est de recréer 1814 et d'inviter les populations dans les

vallées. Qui voudra faire la fête viendra dans les vallées», annonce la cheffe de projet du Bicentenaire Dominique Guyot. Ajoutons à cela un nouveau festin et divers spectacles, avec en point d'orgue le show pyromélodique de Nicolas et Jean-Pascal Guinand à Môtiers et Cernier, qui mêlera feux d'artifices, musique et projections sur rideau d'eau pour raconter quatre fables en suivant l'écrivain-automate de Jaquet-Droz.

Pour ceux qui préfèrent la nature, plusieurs marches seront organisées, pour se rapprocher des frontières franco-suisse dans la vallée de La Brévine ou redécouvrir la forêt aux alentours d'Engollon. Ceux qui feront l'avenir du canton ne sont pas oubliés, puisque les élèves de l'école obligatoire décoreront notamment les fontaines neuchâteloises, tandis que les plus grands siégeront au Grand conseil, chaque député devant trouver un jeune représentant du sexe opposé.

En ville de Neuchâtel, le Forum suisse pour la migration questionnera lui les notions de frontière et d'étranger, qui ont bien changé au cours de ces deux siècles. Alors que le savoir-faire local s'est confirmé, comme l'illustrera le Swiss Creative Center.

Tout un programme donc, disponible en détail sur [www.bicentenaire2014.ch](http://www.bicentenaire2014.ch). (thn)

 La Société de musique et les Concerts de la Collégiale dévoilent leur saison

# Toucher davantage le public

La nouvelle saison commune de la Société de Musique et des Concerts de la Collégiale est lancée. Elle mise sur un programme riche et varié pour toucher un public aussi large que possible. Parmi les événements à ne pas manquer figurent entre autres la venue du pianiste Barry Douglas, le Requiem de Cristóbal de Morales interprété par l'Ensemble La Sestina, la soirée de tango argentin avec l'équipe de Daniel Zisman et le cycle de cantates de Noël (1723-1724) de Bach.

La Société de Musique et les Concerts de la Collégiale poursuivent un but commun pour la saison qui commence: amener le plus de monde possible à écouter leurs concerts. Du Passeport Musique aux concerts gratuits pour enfants en passant par le baby-sitting en partenariat avec la Croix-Rouge, les deux sociétés musicales déploient toutes sortes de solutions techniques pour faciliter l'accès du public à la musique classique.

## La qualité avant tout

La Société de Musique fera la part belle à la musique de qualité. «Nous accueillerons des groupes formés de



Le pianiste de génie, Barry Douglas, se produira mercredi 16 octobre à 20 heures au Temple du Bas dans le cadre de la saison de la Société de Musique. • Photo: sp

longue date», précise son président, Sébastien Singer. C'est le pianiste de génie, Barry Douglas, qui ouvrira la saison le 16 octobre au Temple du Bas. Il s'agit du premier «non russe» depuis van Cliburn à remporter la Médaille d'or du Concours international Tchaïkovski de Moscou. Heureux hasard: il appartiendra au pianiste Roger Muraro, 2<sup>e</sup> de ce même concours, de clore la saison en mai.

Accompagné par l'Orchestre de Chambre de Lausanne, il jouera un programme 100% russe avec des œuvres de Stravinsky et Prokofiev. La saison sera aussi marquée par la venue de Daniel Zisman et son septet pour une soirée de tango argentin. A noter encore un concert du Nouvel Ensemble Contemporain autour de Brahms.

## Les spiritualités de la Collégiale

Comme le veut la tradition, le public pourra choisir le programme du Concert de Nouvel An à la Collégiale. La Société de musique, elle, reconduit son concert du Petit Nouvel An avec les fameuses farces musicales de et par Guy Bovet, avec le concours de Sébastien Singer et de son violoncelle.

Le double concert de Noël constitue l'événement phare de la saison des Concerts de la Collégiale. Il présentera le cycle de six cantates de Noël de 1723-1724, composé par Bach. L'Ensemble vocal de la Collégiale et l'Ensemble instrumental Intercomunicazione de Neuchâtel interpréteront ces œuvres en deux parties, soit mercredi 25 décembre, puis samedi 11 janvier. «Nous jouerons sans chef d'orchestre. Ce n'est pas

notre coup d'essai: nous avons déjà joué certaines parties du concert. C'est en quelque sorte l'aboutissement de la collaboration des deux ensembles», a indiqué en conférence de presse Simon Peguiron, organiste de la Collégiale. La saison des Concerts de la Collégiale suivra le calendrier liturgique: le Requiem de Cristóbal de Morales sera joué par la Sestina le lendemain de la Toussaint, un concert de la Passion aura lieu Vendredi Saint et la Grande Pâques russe de Rimski-Korsakov fera vibrer la Collégiale à l'occasion du lundi de Pâques. La saison se terminera en juin par un double concert dédié aux concertos de Beethoven. (ak)

**Programme complet et billetterie sur [www.socmus.ch](http://www.socmus.ch).**

## Le Passeport Musique

La Société de Musique, les Concerts de la Collégiale, les Concerts de Camille et l'Ensemble Symphonique Neuchâtel proposent cette année encore un sésame commun donnant accès à tous leurs concerts. Valable 12 mois à partir de sa première utilisation, le Passeport Musique coûte 250 francs. Il suffit de le présenter à l'entrée du concert de l'une de ces quatre institutions pour recevoir un billet gratuit.

## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 6 octobre, exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens».



Samedi 21 septembre, 20h15, concert autour du Ruckers dans le cadre de la saison 2013: «Trio Hantaï». Œuvres de J.-Ph. Rameau, M. Marais, J.-S. Bach par Marc Hantaï: flûte traversière, Jérôme Hantaï: viole de gambe, Pierre Hantaï: clavecin.

Mardi 24 septembre, 12h15, mardi du musée, visite commentée de l'exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens» Par Chantal Lafontant Vallotton et Vincent Callet-Mollin.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée

pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public pendant la durée des travaux. Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs».

Jusqu'au 29 septembre, exposition «Home Sweet Home». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74). Le centre est fermé jusqu'au 4 décembre pour cause de travaux.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 27 octobre, exposition Erik Desmazières «Bibliothèques et autres curiosités», gravures et dessins. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 20 septembre, exposition collective, YOUNITE Tour 2013. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous. La galerie sera fermée du 21 au 30 septembre.

**Jardin botanique** (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 17 novembre, exposition «Fleurs d'abeilles», ouvert tous les jours de 9h à 20h.

**CAN, Centre d'art Neuchâtel** (rue des Moulins 37), du 21 septembre au 27 octobre, exposition The Fourth Wall du collectif fact. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h. Vernissage vendredi 20 septembre dès 18h30.

## Divers

**Jardin anglais**, samedi 21 septembre, marché aux puces de 10h à 17h.



## L'actualité culturelle

### Blues au Bleu Café



Actuellement en tournée européenne, le bluesman Bobby Dirninger sera accueilli au Salon du Bleu Café jeudi 19 septembre. Le musicien, dont le parcours musical ne laisse planer aucun doute sur son talent, fera halte à Neuchâtel pour une soirée exceptionnelle. Après avoir fait ses armes dans les clubs de Chicago, il obtient en 2006 la reconnaissance du milieu («Best Blues record made by a Frenchman»). Depuis lors, il a tourné à travers les Etats-Unis, notamment en première partie de Simple Minds. Lors

de ce concert, Bobby présentera son nouvel album «The Book».

**Salon du Bleu Café, faubourg du Lac 27, jeudi 19 septembre à 21h (ouverture des portes à 20h30). Prix: Fr. 10.-.**

### Women only!

Dans le cadre des événements Neuchâtois 2013, le groupe multiculturel de formation de l'EREN a préparé une soirée réservée spécialement aux femmes intitulée «Mon corps et moi – mon corps à moi? Couverte ou dénudée, les différentes normes culturelles». Le corps féminin dénudé compte comme un acquis hautement valorisé, un symbole de liberté, de l'émancipation des femmes. Et pourtant cette nudité n'a que peu en commun avec le naturel ou la liberté. C'est le résultat de bien des contraintes sociales qui font porter à la femme la nudité comme un

nouvel habit. Dans d'autres cultures c'est juste le contraire: c'est le fait d'être habillée jusqu'à être voilée entièrement qui est hautement valorisé. Puis-je me libérer de ces contraintes? L'apprentissage du bien-être se fait dès le moment que nous sommes sur cette terre, portée-e-s par la culture environnante. Quel enjeu pour l'éducation et comment l'appliquer pour habiter mon corps par moi-même – couverte ou dénudée? Le groupe préparatoire se réjouit de pouvoir accueillir des femmes de tous horizons pour réfléchir et discuter sur ce sujet.

**Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, jeudi 19 septembre de 19h30 à 21h30. Entrée libre (réservée aux femmes!)**

### Chasse au trésor

L'Association des Amis de Suchard Neuchâtel organise, dimanche 22 septembre, une chasse au trésor ludique et gourmande dans le cadre de

la Semaine Suisse du Goût. La manifestation permettra la découverte du Vallon de la Serrière et du patrimoine Suchard. Une buvette agrémentée de petite restauration seront à disposition du public. Cette journée se tiendra en présence des ateliers Karma, Mervelier (scénographie du projet «Chouchar»), de la société Cultissime (muséographie et valorisation du patrimoine) et de Sébastien Eckler, chef chocolatier-pâtissier (développement et production des futurs produits pour Choco emotionS). A cette occasion, les participants seront invités à la découverte de la nouvelle brochure «Neuchâtel-Serrières, autour du patrimoine Suchard». **Arrêt de bus «Battieux», Clos-de-Serrières 5, dimanche 22 septembre, de 11h à 17h. Participation à la chasse gratuite, inscription non obligatoire par e-mail auprès de contact@chococmotions.ch.**

## Plusieurs groupes de musique animeront en live le quartier du Neubourg

# La musique investit le Neubourg

La première Quinzaine Ô Neubourg bat son plein. L'association Live@Neubourg proposera cette semaine encore plusieurs animations dans le quartier du Neubourg. Le programme fait la part belle à la musique. Groupes et DJs de tous horizons mettront l'ambiance et ce même durant la Fête des Vendanges.

«On a bien démarré. Les gens viennent voir ce qu'il se passe. L'inauguration a attiré beaucoup de monde», se réjouit Olivier Roachat, patron du Bar le Helter Skelter et organisateur de la manifestation. Recouverte pour l'occasion, la rue du Neubourg accueille cinq chalets en bois où il est possible de déguster de la fondue, des grillades et toutes sortes de breuvages.

### Du métal et des vélos customisés

La communauté métal de la région sera à l'honneur ce vendredi dès 17 heures avec deux concerts de 45 minutes. «Le métal est un genre musical qui n'est pas toujours bien perçu. Le public pourra se rendre compte par lui-même qu'il n'y a pas que des cas sociaux qui s'y intéressent», relève Olivier Roachat. Samedi, l'ambiance sera irlandaise. Une Bierfest avec choucroute garnie se tiendra



Le vide-grenier de la Case à chocs a rassemblé du monde lundi dernier dans le cadre de la Quinzaine Ô Neubourg.

dès 11 heures au Neubourg. Elle laissera place le lendemain à une concentration de vélos customisés Oco bike. Le groupe de musique Caroco assurera la partie musicale.

### En live

A l'occasion de la Fête des Vendanges, l'association Live@Neubourg organise trois jours de musique live. Une scène de 24 m<sup>2</sup> sera aménagée dans le quartier pour accueillir différents groupes. Des artistes d'ici et

d'ailleurs se succéderont du 27 au 29 septembre sur la scène du Neubourg. Waffle Machine Orchestra, Poison Heidi, BBM 74, The Relics et Moonvox figurent parmi les invités. La Quinzaine Ô Neubourg se terminera en beauté dimanche 29 septembre au soir avec un concert du célèbre musicien Elliott Murphy, qui a récemment joué lors du concert de Bruce Springsteen au stade de France à Paris. (ak)

**Programme complet sur [www.quinzaine-o-neubourg.ch](http://www.quinzaine-o-neubourg.ch)**

Chronique culturelle



## Kikoutchi et Cocorosie

Finis les festivals estivaux, vive les saisons indoor qui recommencent! Et de quelle façon! Les Concerts de la Collégiale avaient invité dimanche six chefs de pupitres de l'ESN pour une prestation de musique de chambre à consonance plutôt contemporaine. La pièce de la Japonaise Ezko Kikoutchi, présente dans le public, interprétée par Céline Portat (alto) et Yvan Tschopp (clarinette), s'est révélée très intéressante... Début de saison également du côté de la Case à chocs, toute pimpante de propreté (n'en déplaise à certains grapheurs), qui a mis du ciel bleu dans tous ses couloirs. Les sœurs Casady de Cocorosie, que l'on qualifie de déesses de la néo-folk (!!!), ont ouvert les feux samedi soir devant une salle bien remplie. En tournée avec leur nouvel et 5<sup>e</sup> album, ces deux magiciennes de la voix et de l'image nous ont emmenés dans d'étranges pays imaginaires à la limite parfois de l'atonalité... Plus qu'à un simple concert, c'est à une performance que nous avons assisté, avec des frangines qui chantent face à une caméra projetant leurs binettes incrustées dans des paysages bizarres sur un écran en fond de scène... Belles entrées en matière pour des saisons qui promettent!

Patrice Neuenschwander

## Publicité



**Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

**Tél. 032 721 19 31**  
24 h sur 24

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch  
www.pf-ghielmetti.ch



Pour votre publicité  
dans le journal «Vivre la ville»,  
demandez notre courtier  
Monsieur J.-P. Cretin



imprimerie  
messeiller sa

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel  
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37  
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch

**arc en ciel**   
**VOYAGES**

[www.arcencielvoyages.ch](http://www.arcencielvoyages.ch)

rue des Moulins 9, 2000 Neuchâtel  
info@arcencielvoyages.ch +41(0)32 725 30 37



Neuchâtel. Mille ans, mille natures

# Les bourdons

Blaise  
Mulhauser



Avez-vous déjà observé un nid de «tannettes»? Dans le parler neuchâtelois la tannette est un bourdon noir à bandes jaunes et au bout de l'abdomen blanc. Elle se distingue du «cul-jaune», autre bourdon noir dont seule l'extrémité de l'abdomen est colorée. Le 6 octobre aura lieu la fête d'automne du Jardin botanique de Neuchâtel; une occasion rêvée pour découvrir une colonie de «tannettes» en plein travail dans la roulotte de l'exposition «Fleurs d'abeilles» et de faire un tour dans le parc pour mieux connaître la vie de ces voleurs de nectar et de pollen.

Membres de la même famille que l'abeille domestique, les bourdons sont des insectes au corps trapu et muni d'une fourrure de poils denses. On distingue deux genres. Le premier, *Bombus*, rassemble des insectes sociaux cueilleurs de nectar et de pollen, alors que le second, *Psithyrus*, comprend des individus parasitant ceux du genre *Bombus*. Bien qu'ils



Colonie de bourdons terrestres «*Bombus terrestris*» présentée dans l'exposition «Fleurs d'abeilles». • Photo: Blaise Mulhauser

ressemblent à leurs hôtes, on peut repérer les *Psithyrus* en observant leurs pattes postérieures qui n'ont ni «brosse» ni «corbeille» pour amasser le pollen.

Les bourdons du genre *Bombus* vivent en société. Au printemps, une jeune reine ayant passé l'hiver cherche un endroit pour s'installer, par exemple dans un ancien nid de campagnol ou dans un nichoir occupé l'année précé-

dente par une mésange. Elle établit d'abord une boule de mousse qu'elle solidifie grâce à de la cire sécrétée par ses glandes cirières. Ensuite, elle construit une cellule remplie de pollen et dans laquelle elle pond une dizaine d'œufs. Une autre cellule est prévue pour déposer le miel qui constituera sa réserve de nourriture lors de mauvaises conditions météorologiques. Les larves naissent rapidement. Pour chacune

d'entre-elles la reine construit une nouvelle loge emplie de pollen. Deux semaines plus tard, les larves se sont transformées et les premières ouvrières, stériles, apparaissent. Les mâles et les femelles se différencient dès le mois d'août. Les premiers fécondent la reine, alors que les secondes seront appelées à devenir reines au printemps suivant.

B.M.

## La Ville jeune

**Midnight jeuNE**, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

**Case à chocs**, samedi 21 septembre dès 23h, Terriblestyle, Dj Luciano (CH), Fernando Soares (CH), Avny (CH). Prix: Fr. 20.-/Fr. 15.- avant minuit.

## La Ville jeune

**Piscines du Nid-du-Crô**  
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

**Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)**

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45,

salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

### Football corporatif

#### Terrain des Charmettes

Lundi 23 septembre à 20h15, Ghost FdU 1912 - Nexans, Groupe B

### Football

**Terrain synthétique de Pierre-à-Bot**  
Vendredi 20 septembre à 20h, Espagnol - Benfica, Vétérans

Samedi 21 septembre à 9h30, Xamax FCS E2 - Grpm Val-de-Travers, Juniors E

A 11h, Xamax FCS D1 - FC Cortaillod, Juniors D

A 13h, Team Audax-Xamax - Team Béroche-Bevaix, Juniors C

A 17h, ASI Audax I - FC Cortaillod, 2<sup>e</sup> ligue

A 19h30, Xamax FCS II - FC Etoile-Sporting, 2<sup>e</sup> ligue

Dimanche 22 septembre à 14h, Xamax FCS Inter A - Team la Charrière, Juniors Inter A

A 16h30, Helvetia - FC Corcelles-Cormondrèche, 4<sup>e</sup> ligue

Mercredi 25 septembre à 20h15, Xamax FCS B1 - Grpm Le Locle, Juniors B

### Terrain naturel de Pierre-à-Bot

Samedi 21 septembre à 14h, Xamax FCS B - FC Auvonnier, Juniors B

A 16h30 Xamax FCS M16 - Team Vaud, M-16

Dimanche 22 septembre à 16h, Xamax FCS A - Grpm La Côte, Juniors A

Mercredi 25 septembre à 19h30, Xamax FCS C2 - Grpm La Côte, Juniors C

### Stade de la Maladière

Dimanche 22 septembre à 14h Xamax FCS I - FC Black Star, 1<sup>e</sup> ligue Classic

### Chanet 1

Jeudi 19 septembre à 20h, FC Unine - FC Les Bois, 4<sup>e</sup> ligue

Samedi 21 septembre à 10h Xamax FCS M12 - Team ANF Montagnes, Juniors D

A 12h, Xamax M13 - Team AFF, M-13



### Chanet 2

Jeudi 19 septembre à 19h45, Xamax FCS - FC Corcelles, Vétérans

### Rugby

#### Puits-Godet

Samedi 21 septembre à 15h, Neuchâtel Rugby - Nyon, LNB

### Halle de sport de la Riveraine

Dimanche 22 septembre, dès 15h, «Neuchâtel-Gym en Démo», organisée par la FSG Neuchâtel Gym. Renseignements sur [www.neuchatel-gym.ch](http://www.neuchatel-gym.ch).





La Suisse a battu l'Equateur 4-1 dans son barrage de Coupe Davis, malgré un soutien populaire mitigé et « l'affaire Laaksonen »

# L'équipe suisse de Coupe Davis se maintient

« Je suis tout d'abord très content que notre équipe ait gagné 3-0. C'est super que nous continuions dans le groupe mondial. » Vice-président de Swiss Tennis et président du Comité d'organisation de la Coupe Davis, Erik Keller avait le sourire à l'heure de tirer le bilan du match de barrage qui opposait la Suisse à l'Equateur. Finalement vainqueurs 4-1, les Helvètes n'ont pourtant pas eu la vie facile, entre la fatigue de Wawrinka, « l'affaire Laaksonen » (exclu de l'équipe suite à un comportement laxiste) et une patinoire du Littoral à moitié remplie. « Nous savions en regard des prélocations que les tribunes ne seraient pas pleines. Néanmoins, nous sommes contents des résultats. Et l'atmosphère était formidable, spécialement pendant le double. Nous avons fait un déficit mais ça reste un événement extraordinaire. » Retour en images sur cette semaine avec notre photographe Stefano Iori. (thn)



1. Sélectionné comme cinquième joueur, Adrien Bossel n'a pas joué mais a ravi les enfants lors d'une journée avec les écoles mercredi. « C'est déjà une bonne expérience pour encore progresser. »



2. Arrivé directement de l'US Open, Stanislas Wawrinka a dû gérer la fatigue et les obligations, comme ici le souper officiel mercredi soir. « La motivation est toujours présente mais c'est plus difficile de récupérer après six semaines de tournée. »



3. Stanislas Wawrinka (2<sup>e</sup> depuis la droite) et Marco Chiudinelli (à droite) ont joué les deux simples de vendredi. Ainsi en a décidé le tirage effectué par Miss Fête des Vendanges.



4. Le tirage au sort a eu lieu au théâtre du Passage jeudi sur le coup de midi. Dans son allocution, Thomas Facchinetti, directeur des Sports, a fait part de sa neutralité... mais pour la Suisse!



# ient dans une patinoire à demi-pleine



5. « Ne pas se donner à fond pour l'équipe est grave, surtout de la part d'un joueur financièrement et sportivement soutenu par Swiss Tennis », a dénoncé Stanislas Wawrinka en faisant allusion à Henri Laaksonen (ici à l'entraînement), exclu de l'équipe après avoir balancé certains entraînements.



6. « J'ai été agréablement surpris de voir autant de monde! », a souri Stanislas Wawrinka en revenant sur la séance de dédicaces jeudi après-midi à La Maladière. Les agents de sécurité ont cependant dû s'employer pour que tout le monde soit servi.



7. « C'est une de mes dix plus belles victoires. Il y avait beaucoup d'émotion et de pression », a lâché Marco Chiudinelli (2<sup>e</sup> depuis la gauche, ici lors de la cérémonie d'ouverture vendredi), toujours fier de venir défendre les couleurs nationales.



8. Stanislas Wawrinka et Michael Lammer (assis au premier plan) ont souffert pour apporter le point décisif contre Emilio Gomez et Roberto Quiroz, finalement battus 6-3 6-4 3-6 6-7 (7-9) 6-4.



9. « L'objectif avoué n'était pas de faire de l'argent, mais de créer l'événement sportif », lance Olivier von Gunten, gestionnaire promotion et manifestations au Service des sports de la Ville. Face à l'affluence mitigée, Swiss Tennis a promis de revoir sa politique de prix.



 Lena Brina, nouvelle Déléguée à la culture et au tourisme, espère faire rayonner la ville de Neuchâtel

# « Il y a un patrimoine architectural sublime »

Nouvelle déléguée de la Ville à la culture et au tourisme, Lena Brina espère créer des liens entre les différents acteurs culturels, pour rendre Neuchâtel encore plus dynamique. Interview.

## Quel a été votre parcours jusqu'ici ?

J'ai grandi à Genève, mais je suis venue faire une licence en ethnologie à l'Université de Neuchâtel. Je connais donc assez bien la ville pour y avoir habité durant cette période. Désirant travailler en parallèle, j'ai eu diverses opportunités, notamment dans le milieu culturel. J'ai alors pris goût à me mettre au service de la culture au sein de différentes administrations publiques. J'ai également obtenu un diplôme en gestion culturelle à l'Université de Lausanne. Avant de revenir à Neuchâtel, j'ai œuvré comme chargée de la culture au Service des affaires culturelles et de la communication de la ville de Carouge pendant un peu moins de dix ans.

## Qu'est-ce qui vous a motivée à postuler à Neuchâtel ?

L'intitulé et les missions présentées me parlaient beaucoup. De par mon parcours, j'ai une polyvalence que je pouvais mettre à contribution pour ce poste. De plus, j'ai une affection particulière pour la ville suite à mes études. Je trouvais intéressant de pouvoir mêler le tourisme à la culture car finalement, le tourisme est aussi une manière de promouvoir l'offre culturelle, le patrimoine architectural, le paysage d'une ville. Et à mon goût, on ne positionne pas encore assez Neuchâtel comme une ville de culture.

**« Le tourisme est aussi une manière de promouvoir l'offre culturelle »**

## Comment s'est passée votre entrée en fonction ?

J'ai commencé en juillet à 50% au sein du service administratif général de la Culture dirigé par Patrice Neuenchwander. J'ai pu prendre connaissance des dossiers et me familiariser avec le fonctionnement de l'administration communale neuchâteloise. L'objectif étant de construire une stra-



Nouvelle déléguée à la culture et au tourisme, Lena Brina mise sur la communication pour faire rayonner Neuchâtel.

tégie de travail cohérente avec ce qui se fait déjà, il m'importe de rencontrer les différents acteurs culturels de la ville tels que les musées, la bibliothèque, le jardin botanique, mais également mes collègues de la communication, de la promotion économique ou du développement durable. Et bien sûr, entrer en relation avec Tourisme neuchâtelois était indispensable.

## Quelles sont justement vos prérogatives face à Tourisme neuchâtelois ?

Le tourisme est principalement une préoccupation cantonale, mais la Ville de Neuchâtel participe financièrement au fonctionnement de Tourisme neuchâtelois. La création de mon poste est un signal fort des autorités qui souhaitent encore renforcer les liens établis avec Tourisme neuchâtelois et développer ensemble des actions touristiques au bénéfice de



l'image de notre ville. S'engager au service du tourisme est une tâche qui revient généralement plutôt au département de la culture d'une commune, car mettre en valeur les atouts culturels d'un lieu, c'est œuvrer au développement du tourisme. En cela la Ville a une réelle carte à jouer en collaboration avec Tourisme neuchâtelois.

## Comment se passe concrètement votre travail ?

Pour le moment, je continue à aller à la rencontre de mes collègues, des différents acteurs touristiques et culturels de la ville afin d'arriver à une vision plus globale et de pouvoir déterminer plus précisément mes missions. Je souhaite me mettre à disposition pour qu'ensemble nous améliorions la vie à Neuchâtel. J'ai très envie que la ville s'exporte hors de ses frontières. Dans une stratégie de tourisme, il faut vraiment travailler sur la visibilité et l'accueil, en collaboration avec Tourisme neuchâtelois et tous les services de la Ville. Seule, à 50%, je ne pourrais rien faire.

## Quel regard portez-vous sur le centre-ville de Neuchâtel ?

Je m'y suis beaucoup baladée cet été et pu faire des premiers constats, entendre les remarques d'usagers, sentir l'atmosphère. Il y a un patrimoine architectural sublime qui ne demande qu'à être mieux mis en valeur. Par exemple grâce à la mise en place d'une animation plus consé-

quente, ou en retravaillant le concept de signalétique, ou encore en dépoussiérant les lieux touristiques phares. Je pense en particulier à la Tour des prisons, de laquelle la vue est splendide mais qui passe plutôt inaperçue. Par contre, j'ai adoré l'installation des plantes dans le ruau du Seyon, simple et efficace. Le fait que notre centre-ville soit en bonne partie piétonnier est un réel atout et je souhaiterais vivement que l'accès au lac soit facilité.

## Forte de ces constats, quelles actions entendez-vous justement mener ?

Ma principale tâche est de vanter les atouts de Neuchâtel. Je souhaite néanmoins que chaque action soit le fruit d'une véritable réflexion et collaboration entre les services de la Ville, les commerçants, les institutions culturelles, les habitants et les autorités. Je ne peux que me réjouir de l'engagement d'un délégué au centre-ville (réf.: voir pages 1 et 16) avec lequel je vais collaborer étroitement. Nous planchons déjà sur une meilleure diffusion de l'offre culturelle neuchâteloise, nous envisageons d'améliorer la signalétique, de proposer à la population des animations de qualité au centre-ville et de renforcer la visibilité de la ville.

## Sur quelles forces de la ville de Neuchâtel allez-vous vous appuyer ?

Neuchâtel est à la fois une ville de loisirs et de culture, pas seulement une ville où l'on vient travailler ! Il y a trois musées de réputation mondiale. Et puis il y a la nature, à quelques enjambées seulement du centre, avec le lac, le jardin botanique, Chaumont. Et les gourmandises ! Savez-vous combien il y a de pâtisseries et chocolatiers au centre-ville ? Il y a beaucoup de forces à Neuchâtel, mais sa principale faiblesse, d'après moi, c'est de ne pas les mettre assez en avant. Par ailleurs, il y a un grand manque d'hébergements moyen et bas de gamme auquel il est capital de remédier si l'on souhaite attirer plus encore de visiteurs. Nous étudions actuellement plusieurs possibilités pour l'ouverture d'une auberge de jeunesse à moyen terme. Nous allons également encourager et promouvoir d'autres formes d'hébergement tendance aujourd'hui, telles que le couchsurfing. (thn)



A propos...



## Une autre ligne

Les responsables de Swiss Tennis arboraient un large sourire lors du tirage au sort des barrages de Coupe Davis. L'équipe suisse de tennis a accueilli ce dernier week-end à Neuchâtel, celle de l'Equateur formée de bons joueurs, certes, mais cependant classés après les rangs dont les médias se font régulièrement écho. Dans une patinoire du Littoral magnifiquement revisitée pour la circonstance, la compétition a apporté son lot d'incertitudes, celles du sport, et le résultat, 4 à 1 pour la Suisse, est quelque peu trompeur. Si, sur le papier, la victoire ne faisait aucun doute, la réalité a permis au public de découvrir une belle équipe sud-américaine, courageuse et motivée qui a su pousser son adversaire, fatigué, puis décimé, au-delà des limites attendues. Il aura donc fallu batailler ferme pour finalement passer la ligne... de l'Equateur.

Rémy Voirol

## Le Temple du Bas est en fête

Le Temple du Bas joue un rôle culturel important puisqu'il est placé au centre de gravité de la zone piétonne, de l'agglomération de la région et des moyens de transports publics et qu'il est une salle de musique appréciée.

Pour mener à bien tous ses objectifs, la paroisse a besoin de soutien financier, et c'est pourquoi

**samedi 21 septembre  
de 9 à 17 heures,  
dans les locaux du Temple du Bas**

les traditionnelles «Bouchées-à-la-Reine», riz et salade seront servies dès midi. Bien entendu le tea-room sera ouvert toute la journée. Une magnifique tombola sera organisée.

Vous y trouverez de quoi manger et boire, du ramequin au fromage au pain brioché, en passant par le saucisson neuchâtelois. La brocante et la foire aux livres seront comme chaque année bien achalandées.

**Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5.**

# La Ville officielle

Votations fédérales

## Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1. l'initiative populaire du 5 janvier 2012 «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»;
2. la loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp);
3. la modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr; Heures d'ouverture des shops des stations-services);

**le 22 septembre 2013**

vu la décision du Conseil fédéral du 8 mai 2013 de soumettre trois objets à la votation populaire du 22 septembre 2013;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003; sur la proposition de son président, vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 3 juillet 2013,

le Conseil communal précise:

### Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 22 septembre 2013 à 10 heures, au plus tard**.

### Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 21 septembre 2013 à 12 heures, au plus tard**.

### Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 22 septembre 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote**.



Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur trois objets le 22 septembre 2013. Rappelons que le scrutin sera ouvert le dimanche 22 septembre 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10h à 12h. Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

### Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 22 septembre 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

### Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

### Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 20 septembre 2013, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse [www.ne.ch/vote](http://www.ne.ch/vote).

Neuchâtel, le 21 août 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président,**  
Olivier Arni

**Le chancelier,**  
Rémy Voirol

## Concert au Temple de Serrières

L'organiste Yoshiko Masaki, organiste titulaire à Uetikon am See (ZH), donnera un concert

**dimanche 22 septembre à 17h  
au Temple de Serrières**

Intitulée «Pot-pourri: les couleurs de l'orgue», cette heure musicale permettra de découvrir les sons de l'orgue espagnol original fabriqué spécialement pour le Temple de Serrières.

**Entrée libre, collecte à l'issue du concert.**

La chronique sportive de...

# Matinée de tennis pour les écoliers

Anne  
Kybourg



Quatre classes du collège de la Maladière ont participé mercredi dernier au Tennis club du Mail à une matinée de découverte du tennis en marge de la Coupe Davis. Sur place vers 9 heures, une quarantaine d'écoliers, âgés de 7-8 ans, investissaient les courts extérieurs. Ils ont même eu la chance de taper la causette avec Adrien Bossel, membre de l'équipe suisse de Coupe Davis.

Il fait froid ce matin sur les courts de tennis du Mail. Cela ne semble pas déranger les écoliers le moins du monde: ils courent dans tous les sens. Ça papote, ça joue, ça rigole. Les enfants circulent dans un parcours composé de plusieurs postes. Ceux-ci sont animés par des moniteurs de Swiss Tennis et du TC Mail. Deux enseignantes gardent, elles aussi, un œil attentif sur les faits et gestes des élèves.

## Apprendre à manier la raquette

«T'oses pas mettre ta balle là», lance une fillette à son camarade de



Des élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années du collège de la Maladière se sont essayés mercredi dernier au tennis, en marge de la Coupe Davis.

classe. Interpellé, celui-ci sort du parcours. «Faut la mettre sur la raquette, sinon c'est trop facile», argumente-t-elle. En guise de réponse, le garçon aux yeux et aux cheveux foncés lui adresse un sourire espiègle, puis repart de plus belle, mais dans la bonne position cette fois-ci. De l'autre côté du filet, un groupe d'élèves encourage une petite blonde qui tente de récupérer le plus vite possible les balles de tennis

disposées au sol. Au fond du court, les élèves visent tour à tour des cibles. Ils manquent encore de précision: les balles jaunes terminent toutes sur les côtés. Plus loin, quatre enfants se livrent un match dans une mini structure de bois. Ils apprennent à manier la raquette. En face, les balles en mousse s'envolent dans tous les sens. «Je peux essayer avec une balle dure maintenant?», demande un garçonnet à sa

maîtresse. Aussitôt dit, aussitôt fait.

## Séance de dédicaces

Après l'effort, le réconfort: les enfants ont pu rencontrer Adrien Bossel. «Il est où Federer? Et Wawrinka?», demandent en chœur plusieurs enfants. Encore un peu endormi, le tennisman de l'équipe suisse de Coupe Davis s'installe derrière une table en bois. Attribués autour de la star du jour, les enfants l'assaillent de questions. «J'ai tenu ma première raquette de tennis à l'âge de 6 ou 7 ans. Avant je faisais aussi du ski, mais il a fallu choisir.

C'est la première fois que je fais partie de l'équipe suisse. Je suis très content. J'espère qu'à vous aussi, un jour, ça vous arrivera», raconte Adrien Bossel. Après la tchatche, les dédicaces. Le bras, le cahier, les habits: le tennisman signe à tout va, pour le plus grand bonheur des écoliers et de leurs enseignantes, qui immortalisent la scène avec appareil photo et téléphone portable.

A.K.

## A travers l'histoire



En 1860, Le D<sup>r</sup> Louis Reutter fait construire un petit bâtiment de deux niveaux, surmonté d'un toit-terrasse, à l'angle du faubourg de l'Hôpital et de la rue de l'Orangerie. Il y installe sa pharmacie qui sera rachetée en 1912 par Antoine Wildhaber. L'immeuble est surélevé en 1949, perdant son caractère néo-classique dans l'opération. La troisième génération Wildhaber exploite aujourd'hui encore une pharmacie au rez-de-chaussée. Photographie de Victor Attinger, fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ISCP. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.



## Cimetière de Beaugard

### Désaffectation du quartier d'incinération « X »

La Direction de la sécurité de la ville de Neuchâtel informe la population que le quartier d'incinérations appelé X (Jalons No 1004 – 1452, années 1965 à 1971) sera désaffecté en 2014.

Toutefois, les urnes peuvent être remises aux proches parents qui le souhaitent contre paiement de la taxe d'exhumation.

En application des dispositions légales, les familles qui souhaitent reprendre les monuments et autres ornements peuvent le demander.

Toutes ces requêtes devront parvenir par écrit au service administratif du cimetière, avenue Ed.-Dubois 27, Neuchâtel, jusqu'au

**31 décembre 2013**

Passé ce délai, il sera procédé à l'élimination des monuments par les soins du personnel du cimetière. Les urnes resteront définitivement en terre.

L'accueil du cimetière de Beaugard (tél. 032 717 72 47) est à même de renseigner plus précisément le public en cas de besoin.

*Direction de la sécurité*

## Ciné-club Halluciné

Le ciné-club Halluciné présentera cette saison un cycle «Do Ré Mi Ha Lu Ci Ne Do ou Halluciné dénote!». Lorsque l'on évoque les liens entre la musique et le cinéma, on pense bien entendu à la bande son, qui est presque aussi vieille que le cinéma lui-même. Mais cette année, Halluciné a décidé de s'intéresser à ces rapports sous un autre angle: au lieu de montrer la façon dont la musique met en valeur le film, il présentera quelques films qui rendent la pareille à la musique.

### Programme

#### Mardi 24 septembre

*The boat that rocked (Good morning England aka I love radio rock aka Pirate radio)*

#### Mardi 8 octobre

*Le Concert*

#### Mardi 22 octobre

*Carmen*

#### Mardi 5 novembre

*Chico et Rita*

#### Mardi 19 novembre

*De battre mon coeur s'est arrêté*

#### Mardi 3 décembre

*I'm not there*

#### Mardi 17 décembre

*Sound of Noise*

Tous les films sont projetés au cinéma Bio en version originale sous-titrée français/allemand, à 20h. Prix: Fr. 8.- non-membres, Fr. 5.- membres.

# La Ville officielle

## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Eric Repele, architecte à Neuchâtel (Repele Architecte FAS SIA), d'un permis de construire pour la construction d'une maison d'habitation de 3 appartements et l'aménagement d'un accès à la parcelle, rue Arnold-Guyot, articles 14492 et 12247 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Geneviève et Laurent Sandoz. Les plans peuvent être consultés du 13 septembre au 14 octobre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Dino Biancolin, architecte à Cernier (Bureau D. Biancolin – R. Barze), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation pour personnes âgées à la rue du Clos-de-Serrières, articles 11869, 11860 et 11871 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA). Les plans peuvent être consultés du 13 septembre au 14 octobre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Steve Sambagio, architecte au Landeron, d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation comprenant deux appartements et un atelier à la rue des Deures, article 14469 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Daniel Roeslin, Madame Filomena Di Mantino et Monsieur

Michel Di Mantino. Les plans peuvent être consultés du 13 septembre au 14 octobre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Stefan Rudy, architecte à Coffrane, d'un permis de construire pour la création d'une pièce habitable sous la terrasse existante du bâtiment 1, chemin du Pertuis-du-Sault, article 6575 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Josy Tamarcaz. Les plans peuvent être consultés du 13 septembre au 14 octobre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Claude Zingg, d'un permis de construire pour l'installation de panneaux solaires thermiques en toiture du bâtiment 27, avenue de la Gare, article 6033 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 13 septembre au 14 octobre 2013, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

## Les lundis des mots

Tout d'abord lecteurs et lectrices auprès de personnes isolées, malades ou âgées, six bénévoles de l'association **Lecture et Compagnie** sont devenus «recueilleurs de récits de vie». Ils présenteront leur association et leur travail:

**lundi 23 septembre à 18h30  
à la Galerie YD**

Pendant deux ans, ils ont recueilli des récits racontés par leurs auditrices. Quelques extraits raviront les personnes présentes, tant par le contenu, que par l'art du savoir lire. Ils partageront également la genèse de cette action, leurs interrogations, leurs doutes quant au devenir de ces récits.

## Les Chambristes

Pour leur premier concert de la saison, les Chambristes invitent Gerardo Vila, pianiste

**dimanche 22 septembre à 11h15  
au Théâtre du Pommier**

Un magnifique programme avec notamment le quatuor opus 25 pour piano et cordes de Brahms, pure merveille du répertoire, attend le public.

**Réservations: Théâtre du Pommier 032 725 05 05. Prix: Adultes Fr. 25.-, AVS/AI Fr. 17.-, Membres CCN, MDA Fr. 15.-, enfants et étudiants HEM Fr. 10.-.**

## Echos

■ Le Conseil communal a été représenté la semaine passée par M. Olivier Arni, président et M. Thomas Facchinetti, directeur des Sports, aux manifestations organisées lors de la venue de l'équipe suisse de tennis dans le cadre du barrage de la Coupe Davis opposant la Suisse à l'Equateur.

■ Mardi 17 septembre, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, directrice de la santé, a représenté les Autorités communales à la réception des nouveaux retraités de la Ville au Temple du Bas.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>me</sup> et M. Béthy et Jean-Pierre Schneeberger-Zbinden, à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.

## Cinéma Minimum

Après la pause estivale, le cinéma Minimum a repris ses projections ce mois de septembre.

Pour cette fin d'année, il présente un programme riche en découvertes:

#### Mercredi 25 septembre

*¿ Así son los bombros ?*

De Klaudia Reynicke (Suisse)

Projection en présence de la réalisatrice.

#### Mercredi 2 octobre

*Ma mère s'appelle Forêt*

De Rachel Noel (Suisse)

#### Du mardi 8 au samedi 12 octobre

*Festival international de films d'Afrique francophone et de la diaspora*

Projections à 18h et 20h30.

#### Mercredi 16 octobre

*Le Luff (www.luff.ch) présente un film du programme 2013*

#### Mercredi 23 octobre

*Stalker*

De Andreï Tarkovski (Russie)

Projection spéciale dans le cadre de la Superette. Intervention musicale du Cycle Opérant.

#### Mercredi 30 octobre

*La bataille de Solferino*

De Justine Triet (France)

Tous les films sont projetés à 20 heures, au Queen Kong Club – Case à chocs, quai Philippe-Godet 20. Informations sur [www.case-a-chocs.ch](http://www.case-a-chocs.ch).

**Prix:** Fr. 12.- (tarif normal) / Fr. 10.- (tarif réduit) / Fr. 6.- (membres de soutien).



## Programme cinéma pour la semaine du 18 au 24 septembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920  
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

## APOLLO 1

## LES INVINCIBLES

1<sup>re</sup> semaine. 8 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 18h, 20h15, je/ve, lu/ma 16h.  
Acteurs: Gérard Depardieu, Admen Kélif, Virginie Efira.  
De Frédéric Berthe.

## ONE DIRECTION, LE FILM

2<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 10 ans.  
VO angl s-t fr/all me, sa/di 16h, sa/di 14h.  
Acteurs: Harry Styles, Niall Horan, Louis Tomlinson.  
De Morgan Spurlock.

## RED 2

4<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 22h45.  
Acteurs: Bruce Willis, John Malkovich, Helen Mirren.  
de Dean Parisot.

## APOLLO 2

## LES MILLER, UNE FAMILLE EN HERBE

4<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve au ma 20h30, VO angl s-t fr/all je 20h30.  
Acteurs: Ed Helms, Jennifer Aniston, Jason Sudeikis.  
De Rawson Marshall Thurber.

## MOI MOCHE ET MÉCHANT 2 - 3D

14<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h30, sa/di 13h30.  
De Pierre Coffin.

## JEUNE ET JOLIE

4<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 18h15, di 10h45.  
Acteurs: Marine Vacth, Géraldine Pailhas, Charlotte Rampling.  
De François Ozon.

## WHITE HOUSE DOWN

3<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF ve/sa 23h, sa/di 15h30.  
Acteurs: Jamie Foxx, Channing Tatum.  
De Roland Emmerich.

## APOLLO 3

## LE MAJORDOME

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve au lu 20h30, VO angl s-t fr/all je, ma 20h30, di 10h30.  
Acteurs: Forest Whitaker, Oprah Winfrey, Robin Williams.  
De Lee Daniels.

## GABRIELLE

2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 16h, 18h15.  
Apollo 1: di 11h.  
Acteurs: Gabrielle Marion-Rivard, Alexandre Landry, Mélissa Désormeaux-Poulin.  
De Louise Archambault.

## GIBRALTAR

2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 23h.  
Acteurs: Gilles Lellouche, Tahar Rahim, Riccardo Scamarcio.  
De Julien Leclercq.

## MONSTERS UNIVERSITY - MONTRES ACADEMY - 2D

9<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF sa/di 13h30.  
Acteurs: Billy Crystal, John Goodman.  
De Pete Docter.

## ARCADES

## PAIN &amp; GAIN

2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au lu 20h30, ve/sa 23h15, VO angl s-t fr/all ma 20h30.  
Acteurs: Mark Wahlberg, Ed Harris, Rebel Wilson.  
De Michael Bay.

## GRIGRIS

2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 18h.  
Acteurs: Souleymane Dème, Anaïs Monory, Cyril Guei.  
De Mahmat-Saleh Haroun.

## LES SCHTROUMPFS 2 - 3D

8<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
VF je au ma 15h.  
De Raja Gosnell.

## BIO

## LES GRANDES ONDES

2<sup>e</sup> semaine 10 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 16h, 18h15, me au lu 20h30.  
Acteurs: Valérie Donzelli, Michel Vuillermoz, Patrick Lapp.  
De Lionel Baier.

## ZAMBEZIA - DRÔLES D'OISEAUX - 3D

5<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF me, sa/di 14h.  
De Wayne Thornley.

## INSAISSISABLES

6<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF ve/sa 22h30.  
Acteurs: Jesse Eisenberg, Mark Ruffalo.  
De Louis Leterrier.

## REX

Le cinéma Rex est fermé pour cause de rénovations jusqu'à fin octobre 2013.

## STUDIO

## ELLE S'EN VA

1<sup>re</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 15h, 17h45, 20h15.  
Acteurs: Catherine Deneuve, Nemo Schiffmann, Gérard Garouste.  
De Emmanuelle Bercot.

## CONJURING: LES DOSSIERS WARREN

5<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 22h45.  
Acteurs: Vera Farmiga, Patrick Wilson, Ron Livingston.  
De James Wan.

## QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

¿ ASI SON LOS HOMBRES? (LES HOMMES SONT AINSI)  
En présence de la réalisatrice.  
Me 25,09 20h. 14 ans sug. 16 ans.  
De Klaudia Reynicke.



## Agenda pratique

## Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

## Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

## Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

## Services publics

**CNP Enfance et adolescence, Consultation ambulatoire** (rue de l'Ecluse 67), +41 32 889 69 65; lu-ve 8h-11h45/13h30-17h (16h pendant les vacances scolaires). En-dehors de ces heures: Centre d'urgences psychiatriques: 032 755 15 15.

**CNP Adultes et Âge avancé, Consultation ambulatoire du Littoral** (Verger-Rond 2), 032 722 12 21; lu-ve 8h-12h/14h-18h. Sa 8h-12h. En dehors de ces heures: Centre d'urgences psychiatriques, 032 755 15 15.

**CNP-SAVC - Service pour les auteurs-e-s de violence conjugale**, permanence téléphonique 7j/7 de 8h-20h, 032 886 80 08.

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

## NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMA) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

## Les services religieux

Cultes et messes des samedi 21 et dimanche 22 septembre

## Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène, garderie et école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: temple ouvert du lundi au vendredi de 16h à 18h, samedi de 11h

à 13h, présence et exposition «L'art qui fleurit et soigne», jusqu'au 18 septembre. Jeudi à 10h, médiation, salle du refuge.

Di à 10h15, culte avec sainte cène.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène précédé d'un petit déjeuner dès 9h au foyer.

Est:

La Coudre: sa à 18h, culte famille suivi d'un repas-canadien et d'une soirée jeux.

Maladière: di à 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

## Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage: pas de célébration.

## Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.



## Impressum

## Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

## Direction:

Rémy Voirol, chancelier

## Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste  
Patrice Neuenschwander, journaliste  
Sandra Spagnol, journaliste  
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

## Illustration:

Stefano Iori, photographe

## Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

## Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

## Internet:

www.neuchatelville.ch

## Mise en page:

Cathy Ecabert

## Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

## Tirage:

22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



... au tirage au sort de la Coupe Davis



## Publicité



portes ouvertes des URGENCES  
samedi 21 septembre

### Invitation aux portes ouvertes Service des urgences - Samedi 21 septembre

Après des travaux de modernisation et d'agrandissement, l'Hôpital de la Providence, ainsi que les médecins de la Permanence Médico-Chirurgicale (PMC), ont le plaisir de vous inviter à une journée portes ouvertes de ses urgences et de sa polyclinique.

Celle-ci se déroulera le **samedi 21 septembre 2013, de 10h à 15h**, à l'Hôpital de la Providence, faubourg de l'hôpital 81, dans les nouveaux locaux de la PMC.

Nous vous invitons à venir visiter nos nouvelles structures où vous pourrez découvrir une structure moderne et efficace ainsi que nos différents ateliers pour tous les âges :

**Radiographie de peluches et nounours, réanimation sur mannequin, confection de plâtres, examen de base (tension/pulsation)**

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

La direction de l'Hôpital de la Providence & Les responsables de la PMC

Avec le soutien de :



  
**LA PROVIDENCE**  
Hôpital

[www.hopital-providence.ch](http://www.hopital-providence.ch)



La Ville de Neuchâtel crée un nouveau poste de délégué au centre-ville

# Des atouts à mettre en valeur

Les autorités communales et les commerçants ont exprimé mardi matin leur volonté d'œuvrer ensemble pour valoriser le centre-ville. Dans cette optique, la Ville de Neuchâtel vient de nommer un délégué au centre-ville en la personne de Jean-Marc Boerlin. Rencontre.

## Quel est votre parcours ?

J'ai travaillé chez Payot durant 33 ans, dont 25 comme gérant de librairie. J'ai d'abord passé 3 ans à Neuchâtel, puis 12 ans à Lausanne, 6 ans à Genève pour revenir à Neuchâtel, où j'ai encore travaillé 4 ans. Dès le départ, j'ai adoré cette ville, mais lorsque l'on m'a proposé un poste à Lausanne dans la plus grande librairie du groupe, je n'ai pas pu refuser. J'ai pu développer un certain nombre de compétences dont la gestion commerciale, la gestion de projets, la mise en place d'événements. A Genève, le défi consistait à développer une librairie moyennement positionnée. Quand on m'a demandé de revenir à Neuchâtel, j'étais très content. Maintenant, j'y vis et j'ai l'intention d'y rester.



« C'est un véritable défi que de favoriser et de nourrir la collaboration entre les autorités communales et les commerçants », relève Jean-Marc Boerlin, nouveau délégué au centre-ville.

**« Lors de ces ateliers, une véritable dynamique s'est mise en place ainsi qu'une vision commune »**

## Quelles sont les raisons qui ont motivé votre intérêt pour ce poste ?

En mars dernier, les autorités communales ont invité les commerçants du centre-ville à trois ateliers participatifs, auxquels j'ai pu assister. Ceux-ci ont permis de lister les problèmes, les solutions et d'établir un calendrier pour les différentes actions à entreprendre. Ils ont surtout recréé un lien entre les autorités communales et les commerçants. Ni les uns, ni les autres ne parvenaient à se comprendre jusque-là. Il y a eu des échanges, parfois virulents, mais au final le dialogue s'est instauré. Il y a vraiment eu une prise de conscience lors de ces ateliers. L'ambiance a changé, une véritable dynamique s'est mise en place ainsi qu'une vision commune. Dans ce contexte, on pourra œuvrer ensemble pour l'avenir du centre-ville.

Pour ma part, c'est un véritable défi que de favoriser et de nourrir cette collaboration entre les autorités communales et les commerçants. Je me réjouis de le relever !

## L'expérience de city-management n'a pas été concluante pour la ville de Neuchâtel. Ne craignez-vous pas que l'histoire ne se répète ?

Il y a eu plusieurs essais de city-management au centre-ville. Cette époque est désormais révolue. Toute l'organisation et la dynamique mises en place lors des ateliers de la HEG me permettent d'aborder mon travail dans un contexte totalement différent. Les commerçants et les autorités communales sont derrière moi. C'est eux qui ont émis le souhait de créer ce poste de délégué au centre-ville. Une de mes tâches consiste à coordonner le travail des différents services communaux en faveur du centre-ville. Je serai peut-être le fer de lance de toutes ces actions, la personne que l'on voit, mais cela n'a absolument rien à voir avec le city-manager. En effet, mon travail couvrira un domaine bien plus large qu'auparavant. Dans un premier temps, je suis engagé à un taux de 100% jusqu'à fin juin 2014.

## En quoi consistera votre travail plus concrètement ?

Il faut d'abord préciser que la fonction de délégué au centre-ville est directement rattachée à la direction de l'économie, qui est en charge de la conduite politique et stratégique. Pour veiller à l'efficacité et à la cohérence des actions menées par la Ville au centre-ville, un groupe de coordination a d'ailleurs été institué. Il réunit les principaux chefs de Services concernés par la thématique, ce qui permettra de disposer d'une vision globale et de favoriser une dynamique positive au sein de l'administration.

Mon travail se décline en quatre axes. En premier lieu, je vais continuer le travail entrepris avec les ateliers de la HEG. Il s'agira de suivre la réalisation de différentes actions en concertation avec les commerçants. J'ai déjà commencé à rencontrer des commerçants et à me présenter. Il y a également des contacts à établir avec Tourisme neuchâtelois et l'Office cantonal du développement économique et régional. Une autre part de mon travail sera consacrée à la création, au suivi et à la coordination de manifestations. Plusieurs actions sont notamment prévues pour les fêtes de fin d'année.

Ensuite, il faudra aussi prévoir des mesures à moyen terme. Le centre-ville devra faire valoir ses atouts de convivialité. Avec l'arrivée des centres commerciaux, beaucoup de villes ont dû faire face aux mêmes problématiques que Neuchâtel. Il faudra s'inspirer de ce qui a été fait ailleurs pour trouver des solutions. Je pense notamment à Bienne, Sion ou encore Besançon. Par ailleurs, il me paraît essentiel de développer un système d'information efficace. Aujourd'hui, c'est un vrai problème : il n'y a pas de communication entre les différents partenaires. J'aimerais créer une lettre d'information qui s'adresse aux politiques, aux services communaux et aux commerçants.

## Quel regard portez-vous sur la ville de Neuchâtel et en particulier sur son centre-ville ?

Nous avons un outil formidable. Peu de villes peuvent s'enorgueillir de posséder un aussi beau centre-ville que le nôtre. Neuchâtel jouit d'un environnement exceptionnel avec ses bâtiments, sa pierre d'Hauterive, sa place des Halles. Ce magnifique site et la qualité de ses services est à valoriser tant au niveau touristique que commercial. Certains éléments tels que la propreté et la sécurité méritent encore d'être améliorés.

## Avez-vous déjà une idée des mesures que vous allez mettre en place à court et moyen termes ?

Une liste d'actions à court et moyen termes a été établie lors des ateliers de la HEG. Il s'agit dans les grandes lignes de mettre en valeur les atouts du centre-ville, d'améliorer l'éclairage, la verdure, le mobilier urbain et la sécurité. Une nouvelle association faîtière des commerçants sera également créée. Pro Neuchâtel et Neuchâtel un cœur en ville sont proches de la fusion. Tout est prévu : elle devrait intervenir en fin d'année.

Notre objectif à tous est de renforcer rapidement l'attractivité du centre-ville, et cela, déjà dans l'optique des ventes de Noël. Un plan d'action est en préparation. Il s'agira, par exemple, d'animer la zone piétonne dans plusieurs endroits particuliers. Des stands et des animations y seront organisés. Il est également prévu de réaliser des actions spécifiques d'éclairage de bâtiments. Il s'agit d'embellir la ville et de l'animer par la création d'une belle atmosphère de Noël.

Anne Kybourg